

Grain de Sable n° 486

27 octobre 2004

ACCORDS ET DESACCORDS

Dans ce numéro

1.- Vers une annulation de 100 % de la dette multilatérale des pays en développement ?
Ces derniers mois, la question de la dette des pays du Sud a fait son retour sur le devant de la scène médiatique.
Par Sébastien Fourmy, chargé de Campagne programme pour la réforme des institutions financières internationales.. Agir ici

2.- L'OMC menace les pauvres des milieux ruraux : l'impact de la proposition de cadre agricole en Indonésie
Le document cadre proposé par l'O.M.C. le 16 juillet, en préparation de la réunion du Conseil Général qui débutera le 27 juillet, représente une menace pour les pauvres en Indonésie, en particulier pour les plus démunis.
Par Aileen Kwa est politologue pour Focus on the Global South
Traducteurs : Julien Etienne Mascolo et Caroline Paquien coorditrad@attac.org

1.- Vers une annulation de 100% de la dette multilatérale des pays en développement ?

Ces derniers mois, la question de la dette des pays du Sud a fait son retour sur le devant de la scène médiatique. Tout part du "cas irakien" et de la pression américaine pour convaincre les pays créanciers d'annuler au moins 80% de la dette du pays pour permettre sa reconstruction. La réponse de M. Chirac lors du G8 de Sea Island en juin 2004 avait été claire : "Comment expliquerez-vous aux pays pauvres très endettés, comme le Nigeria, qu'on va faire en trois mois pour l'Irak plus qu'on a fait en dix ans pour les plus pauvres du monde ? Ce n'est pas convenable." Une annulation "substantielle" de 50 % avait alors été proposée par Paris. Avec ce différent, les Etats-Unis ont aidé malgré eux les militants pour l'annulation de la dette des pays en développement à reprendre du poil de la bête.

En effet, comment argumenter, comme l'ont fait les Etats-Unis, que la population irakienne n'avait pas à rembourser la dette contractée sous la dictature de Saddam Hussein sans établir de parallèle avec d'autres pays, africains notamment ? Comment argumenter, comme l'a fait une étude du FMI, que l'économie irakienne ne se relèvera pas sans une annulation de 80% de sa dette et ne pas évoquer le marasme qui touche des dizaines de pays pauvres ? Poussés par des ONG, les débats sur la "dette illégitime" et plus largement sur la question de la viabilité de la dette trouvaient un écho dans les médias. Si le concept de la dette odieuse a toujours été rejeté par les pouvoirs publics, les initiatives et les négociations sur les annulations de dette se sont néanmoins multipliées.

A l'approche du G7 finances et des Assemblées annuelles des institutions financières internationales (IFI), à Washington du 1 au 3 octobre 2004, un nouveau "coup de pouce" des Etats-Unis a ainsi contraint certains gouvernements des pays riches à prendre position : face au refus français, les autorités américaines ont évoqué une annulation de 100% de la dette multilatérale pour une trentaine de pays. Mais cette proposition, restée dans les couloirs des ministères des Finances et jamais officiellement annoncée, posait plus de problème qu'elle n'en résolvait. Financée par les fonds en faveur des pays pauvres de la Banque mondiale et du FMI, une telle annulation aurait permis au gouvernement américain de faire coup double : forcer la main pour annuler la dette irakienne et réduire la capacité financière des IFI. Bien qu'à quelques blocks du Trésor à Washington, ces institutions demeurent, en effet, une contrainte multilatérale aux yeux des faucons américains. D'abord muet sur la question, le ministère français des Finances a finalement reconnu l'existence de cette proposition américaine avant de la rejeter clairement. Selon Bercy, outre le fait qu'elle sapait l'activité des IFI dans la lutte contre la pauvreté, elle excluait toute ressource additionnelle pour les pays en développement.

De son côté, le gouvernement britannique a contrecarré la proposition américaine. Quelques jours avant la réunion du G7 finances, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, annonçait que la Grande-Bretagne annulait la part de la dette multilatérale des pays pauvres lui revenant (environ 10% du total). Son pays s'engageant à effectuer les paiements à leur place à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement. Enfin, Brown a également proposé une réévaluation des stocks d'or du FMI afin de financer une annulation complète de la dette multilatérale et a appelé les autres pays membres du G7 à suivre son initiative.

Au final, aucun accord ne sera trouvé. Le communiqué du G7 Finances du 1er octobre est déconcertant tant il est vague : "Nous nous engageons maintenant à nous occuper de la viabilité de la dette des pays les plus pauvres en progressant sur l'allègement de la dette et le financement de dons. Nous allons préparer un rapport sur les efforts entrepris d'ici la fin de l'année." En soutenant l'initiative de la Grande-Bretagne, les pays du G7 pouvaient s'engager dès à présent à annuler la dette multilatérale des pays les plus pauvres. Ils ont à nouveau sorti leurs calepins à la place de leurs chéquiers. Les institutions financières internationales et ses actionnaires majoritaires se sont contentés de prolonger de deux ans l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Une initiative pourtant très critiquée : trop peu de pays en bénéficie, les allégements sont trop faibles, et le processus est beaucoup trop lent.

La réaction de la France à la proposition de Brown est toujours attendue. Durant le G7 finances et les Assemblées annuelles des IFI, Nicolas Sarkozy et Xavier Darcos avait la tête ailleurs. Leur mandat était simple : promouvoir par tous les moyens les taxations internationales. Surprise par l'annonce britannique, la France n'a pas su réagir à temps. Les deux initiatives sont pourtant complémentaires. A court terme, les annulations de dettes sont un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté et rapidement acceptable par l'ensemble des pays riches. Mais pour financer le développement, les annulations de dette ne suffiront pas et tous les moyens pour y parvenir sont à explorer (augmentation de l'aide publique au développement, taxations internationales, facilité de financement internationale).

La France doit aujourd'hui répondre au plus vite aux engagements britanniques en annonçant à son tour une annulation de la part de dette des pays les plus pauvres lui revenant et en se prononçant sur la réévaluation des stocks d'or du FMI. Ce dernier détient aujourd'hui 103,4 millions d'onces (3 217 tonnes) d'or aujourd'hui absurdement évaluée à 8,5 milliards de dollars, alors qu'au prix courant du marché à la date du 31 août 2004, ces avoirs se chiffraient à 42,2 milliards de dollars. En ne réévaluant ne serait-ce que 5% de l'or du FMI, les 2,1 milliards de dollars nécessaires pour espérer mettre en place l'éducation universelle d'ici à 2015 en Afrique sub-saharienne seraient dégagés. Une étude de la coalition dette et développement irlandaise explore les moyens de réévaluer ou vendre cet or du FMI sans affecter les prix mondiaux et rendre une telle opération acceptable par tous (voir http://www.debtireland.org/

Les créanciers sont désormais face à leurs responsabilités. Même si la liste des pays concernés par l'initiative britannique et les montants réellement engagés restent vagues, cette proposition va dans le bon sens. Mieux, au regard des déclarations officielles à l'issue des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, il semble désormais acquis que la question n'est plus de savoir s'il faut oui ou non annuler la dette mais à quelle hauteur et quand.

Or, en repoussant à plus tard la décision d'annuler 100% de la dette multilatérale, les pays riches vont laisser les pays à faibles revenus rembourser chaque jour 100 millions de dollars. Le message est clair : en matière de santé et d'éducation, les plus démunis attendront.

Il est aujourd'hui plus qu'urgent d'annuler la dette multilatérale. Plus précisément, il faut s'assurer qu'elle ne concerne pas qu'une poignée de pays triés sur le volet, que les critères déterminant la viabilité d'une dette ne soient plus définis par les seuls pays créanciers avec la complicité du FMI, et enfin qu'elle ne se fasse pas au détriment d'une augmentation radicale de l'aide aux pays en développement.

Un rapport de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), publié le 30 septembre 2004, devrait achever de convaincre les plus sceptiques. Selon la CNUCED, entre 1970 et 2002 l'Afrique subsaharienne a reçu près de 294 milliards de dollars et a payé 268 milliards de dollars au titre du service de sa dette, mais reste avec un fardeau de quelque 210 milliards de dollars. Une situation "absurde" pour Carlos Fortin, du secrétariat général de la CNUCED, qui empêche les pays africains de se développer.

Ce constat nous rappelle que les initiatives officielles, pour intéressantes qu'elles apparaissent, doivent impérativement s'insérer dans une réflexion plus large sur les mécanismes économiques et politiques qui entretiennent l'endettement. A ce titre, les annulations de dette ne doivent pas être considérées comme un geste de charité mais de justice. Une solution durable et équitable à l'endettement des pays du Sud est incontournable pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Sébastien Fourmy
Chargé de Campagne programme pour la réforme des institutions financières internationales.
Agir ici

2.- L'OMC menace les pauvres des milieux ruraux : l'impact de la proposition de cadre agricole en Indonésie

Le document cadre proposé par l'O.M.C. le 16 juillet[1], en préparation de la réunion du Conseil Général qui débutera le 27 juillet, représente une menace pour les pauvres en Indonésie, en particulier pour les plus démunis.

L'Indonésie a rejeté la proposition de document cadre et nous devons l'en féliciter. En agissant de la sorte, elle ne se montre ni intransigeante ni peu flexible. La proposition de document cadre protège les intérêts de l'Europe et des Etats-Unis et met en place la structure légale qui permettra aux deux superpuissances de continuer à pratiquer le *dumping* de leurs produits agricoles, à des prix bas, sur les marchés des pays en voie de développement - au détriment des populations modestes. Or les Indonésiens avaient déjà payé pour voir.

LA LIBERALISATION ET SES CONSEQUENCES
A la suite de la crise financière asiatique de 1997, le FMI a imposé une libéralisation totale des échanges commerciaux à l'Indonésie, comme condition d'un prêt de plusieurs millions de dollars. Etaient inclus la baisse des droits de douane et la dérégulation de BULOG[2], l'agence nationale d'achat et de distribution alimentaires. Ainsi, les grandes puissances, en particulier les Etats-Unis, ont eu accès à un très gros marché, pour liquider leur production agricole excédentaire.

Les droits de douane indonésiens furent réduits à 5%, ou même moins, sur des produits de première nécessité. Par exemple, ils furent supprimés pour le soja et le riz, et fixés à 5% pour le maïs. Le chaos social et politique et les émeutes qui s'ensuivirent forcèrent le retour des droits de douane à 30%.

Avant la dérégulation, seule BULOG avait le contrôle des importations de produits de première nécessité en Indonésie, et donc le contrôle des approvisionnements et des prix locaux. Ce pouvoir est maintenant presque inexistant : BULOG ne contrôle plus les quantités importées, sur lesquelles des agents privés agissent librement. Même son rôle de répartition du riz et des autres produits de première nécessité entre les différentes régions du pays est aujourd'hui très limité.

La libéralisation a eu de très fortes répercussions sur l'Indonésie. Les importations ont inondé le pays. Du jour au lendemain, les importations de riz ont triplé ; elles se sont maintenant stabilisées à 3,5 millions de tonnes par an, ce qui représente près de 6% de la consommation du pays. Les importations de sucre quant à elles ont explosé - passant de 20 a 50 % de la consommation intérieure - tandis que les importations de graines de soja représentent maintenant au moins 50% de cette consommation.

C'est pour le soja que les répercussions sur l'emploi en milieu rural sont les plus visibles. Le nombre de producteurs de soja est passé de 5 millions en 1996 à 2,5 millions en 2001. En supposant que chaque producteur nourrisse une famille de 4 personnes, dix millions de personnes sont touchées par le problème.

Si le marché du travail en milieu urbain était meilleur, ou si la population indonésienne avait le courage et les moyens de supporter cet "ajustement structurel", personne ne s'en plaindrait. Le vrai problème, c'est qu'il ne s'agit pas d'un ajustement structurel passager : le sous-emploi ou le chômage sont des réalités durables. La moitié des 220 millions d'habitants vit encore plus ou moins au niveau du seuil de pauvreté. Les journaux décrivent le développement prodigieux des maisons de prêt sur gage : les gens vendent leurs biens les plus précieux simplement en échange d'un repas.

POURQUOI LE COMMERCE INTERNATIONAL EST-IL AUSSI INJUSTE?
Les subventions accordées annuellement par les Etats-Unis et l'Europe à leur marché intérieur et à l'exportation représentent de 80 à 90 millions de dollars américains. Les conséquences en sont la chute des cours mondiaux et, pour les pays qui ont ouvert leur marché intérieur, comme par exemple l'Indonésie, la perte de compétitivité des producteurs locaux sur leur marché.
Le riz et le soja sont des produits de première nécessité en Indonésie. Aux Etats-Unis, les subventions gouvernementales sont en forte

[1] http://www.wto.org/french/tratop_f/dda_f/ddadraft_16jul04_f.doc
[2] http://www.bulog.go.id/english.html

hausse ces dernières années. En 2002, le riz était produit aux États-Unis à un coût de 18,26$ le boisseau[3] et exporté à 11,8$. Dans le même temps, le coût de production du soja était de 7,34 $ le boisseau et à l'exportation à 5,48 $.

Les subventions à la culture du maïs ont augmenté aux Etats-Unis de 32 millions de dollars américains en 1995 à 2,8 milliards en 2000 ; pour le soja, de 16 millions à 3,6 milliards. Pour le riz, dont les Etats-Unis sont devenus le premier exportateur, les subventions ont augmenté de 11,6 millions de dollars à 763 millions en 2001.

LA PROPOSITION DE CADRE AGRICOLE DE L'OMC - SES IMPLICATIONS POUR L'INDONESIE

Au lieu d'inverser la tendance, la proposition de cadre agricole de l'OMC, qui est négociée à Genève en ce moment, ne fait que renforcer les injustices.

1) Les Etats-Unis et l'Europe maintiendront leurs subventions et, tout en continuant à faire semblant de protéger les plus faibles, l'OMC ne fait que donner un cadre légal à cette injustice.

2) Malgré le *dumping*, on demande aux pays en voie de développement de continuer à abaisser leurs barrières douanières pour ouvrir encore plus largement leur marché intérieur.

3) Noyé dans le texte - écrit dans le plus pur jargon économique - qui devra être débattu cette semaine, il y a cette phrase sur les Entreprise Commerciales d'Etat, qui stipule que : " l'utilisation des pouvoirs du monopole fera l'objet de négociations". Voici ce qui devrait limiter encore plus les pouvoirs déjà réduits du BULOG, et empêcher à tout jamais de les rétablir. Le coup porté à l'Indonésie sera rude, puisque le BULOG avait assuré jusqu'en 1998 la sécurité alimentaire et un juste prix pour les producteurs, dans un contexte où seules les barrières douanières pouvaient constituer un rempart contre le *dumping*. Dans ce contexte, le contrôle par le BULOG des quantités importées était essentiel, et constitue encore une solution envisageable pour le futur ; tout simplement parce que les droits de douane peuvent bloquer les importations mais présentent en contrepartie l'inconvénient de faire augmenter les prix sur le marché intérieur, ce que le gouvernement voudrait éviter. En effet, la volatilité des prix peut provoquer émeutes et chaos politique.

[3] Approximativement 36 litres

LES PRODUITS SPECIAUX: RELLE SOLUTION OU CONFORT TROMPEUR ?

Le gouvernement indonésien s'est fait le champion des "produits spéciaux" (PS). Ce sont des produits essentiels pour la sécurité alimentaire et les milieux ruraux, qui devraient donc être exemptés de toute baisse des droits de douane. Effort louable. Mais le gouvernement indonésien commettrait une erreur si il basait la souveraineté nationale et la vie de millions de personnes sur ce nouveau concept. Ceci pour deux raisons:

- Premièrement, la proposition de juillet montre bien que les pays développés ne sont pas prêts à céder une once de terrain. Les Etats-Unis et l'Europe n'ont pas accepté les produits spéciaux, mais seulement promis d'examiner le sujet. Mais, de nombreux exemples dans l'histoire de l'OMC le prouvent, les pays développés ne tiennent pas les promesses qu'ils font aux pays en développement. Ils sont juste passés maîtres de ce petit jeu et se révèlent en fait intransigeants.
- Deuxièmement, il semble que quelques produits seulement, peut-être trois ou cinq, pourraient avoir l'appellation "produit spécial". Une vraie sécurité alimentaire ne peut pas se baser sur un petit nombre de produits. De plus, les droits de douane sur ces produits pourraient aussi être abaissés, mais peut-être dans une proportion moindre.

CONCLUSION

Tant que le gouvernement indonésien ne pourra pas être certain d'obtenir un accord équitable sur le commerce des produits agricoles, il est dans l'intérêt du peuple que les négociateurs bloquent toute décision cette semaine. Un accord irréfléchi enfoncerait des millions de personnes dans la misère et le chômage - ce que le pays ne peut absolument pas se permettre.

Par Aileen Kwa est politologue pour Focus on the Global South

****

coorditrad@attac.org est l'adresse du secrétariat de l'équipe des traducteurs internationaux qui nous font bénéficier bénévolement de leurs compétences. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de contacter coorditrad en précisant votre (ou vos) langue maternelle, les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire et votre niveau de compétence. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos centres d'intérêt.